

Tenue vestimentaire pour les dames

Les dames peuvent porter :

*Ne sont pas acceptés pour les
dames :*

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Le bermuda, le short, la jupe ou la robe ;• Le pantalon long et le pantalon de style «capri»;• Le chandail avec col et manches;• Le chandail avec col, sans manches;• Le chandail avec col et dévoilant en partie les omoplates ;• Le chandail sans col, avec manches, à la condition que l'encolure soit en V ou laisse seulement le cou dénudé;• Le chandail sans col, ni manches, à la condition que la bretelle ait un minimum de 4 pouces de largeur (10 cm) et que l'encolure soit en V;• Le chemisier avec col et manches;• Le chemisier avec col, sans manches;• Le chemisier sans col, ni manches, à la condition que la manche ait un minimum de 4 pouces de largeur (10 cm);• Le chandail et le chemisier pourront se porter par dessus le bermuda, la jupe ou le pantalon, à la condition que le vêtement supérieur recouvre de 3 à 6 pouces (7,5 à 15 cm) le vêtement inférieur;• La robe est soumise aux mêmes règles que le chandail et le chemisier;• Les chaussures doivent être appropriées et les crampons métalliques sont interdits ;• Les sandales de golf sont aussi permises;• Si la golfeuse opte pour une casquette, la visière de cette dernière doit être portée vers l'avant. | <ul style="list-style-type: none">• La robe, le chandail et le chemisier dénudant le dos ou sans dos ;• La camisole ;• Ladite «soleil» ;• Tout type de corsage (épaules dénudées) ;• Le chandail ou la robe sans col ni manches dont l'encolure est ovale ou carrée ;• Le bermuda de style «cargo» ;• Le pantalon de style «safari» ;• Le «jeans» et tous les tissus s'apparentant au denim (jeans) nonobstant la couleur ;• Le survêtement de sport (coton ouaté) ;• Les chandails et les chemises arborant des messages publicitaires ou autres qui sont surdimensionnés. |
|--|--|

Modifications adoptées le 28 avril 2015